



HAL
open science

Facteurs distaux et risque de récurrence chez les agresseurs sexuels

Athur Malé, Esuele Gustave

► **To cite this version:**

Athur Malé, Esuele Gustave. Facteurs distaux et risque de récurrence chez les agresseurs sexuels. 1er congrès de psychologie au Cameroun, Société Camerounaise de Psychologie, Aug 2023, Douala,, Cameroun. ⟨hal-04802261⟩

HAL Id: hal-04802261

<https://hal.science/hal-04802261v1>

Submitted on 2 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

Facteurs distaux et risque de récidive chez les agresseurs sexuels

Athur Malé et Esuele Gustave

Résumé

Athur Malé^{1,2,3}

Esuele Gustave^{1,2,3}

¹Université de Douala

²Laboratoire de psychologie de
l'Université de Douala

³Centre de Psychologie Clinique et
de Psychoéducation

La violence sexuelle est l'une des formes de violation des droits de l'homme les plus répandues au monde. Elle implique un acte sexuel forcé, contre la volonté d'une personne (OMS, 2004., ONU FEMME, 2010). Plusieurs recherches montrent que le phénomène tente de se réduire lorsque la privation de liberté est accompagnée par une injonction de soin (Ciavaldini & al., 2005). Le passage à l'acte sexuel prend sa source dans les expériences de vie des bourreaux. Cette dimension multifactorielle sont constitués des expériences de vie, la personnalité et d'autres facteurs proximaux (Marshall & Barbaree, 1990). Dans ce sens, Ciavaldini (2012) estime que ces mêmes facteurs sont à l'origine de la récidive. Cette recherche de nature qualitative tente de décrire et d'expliquer les causes multifactorielles. Principalement dans ce travail, nous abordons des facteurs distaux de la récidive chez les détenus auteurs agresseurs sexuels au Cameroun. A l'aide des questionnaires ACE, PDQ-4+ et la Statique 90R, les résultats montrent que les bourreaux d'actes sexuels violents sont exposés au cours de leur développement aux expériences aversives (négligence émotionnelle, abus et violence domestique). Ces expériences ont contribué à construire chez eux un fonctionnement psychopathologique. On a pu observer une forte détresse psychologique qui nécessite une prise en charge, au vu de leurs résultats à la Statique qui montre un haut risque de récidive chez nos participants.

Mots clés : violence sexuelle, récidive, détenu, risque de récidive, facteurs distaux

Abstract

Sexual violence is one of the most widespread forms of human rights violation in the world. It involves a forced sexual act against a person's will (WHO, 2004; UN Women, 2010). A number of studies have shown that the phenomenon tends to be reduced when deprivation of liberty is accompanied by a treatment order (Ciavaldini & al., 2005). The sexual act is rooted in the life experiences of the perpetrators. This multifactorial dimension is made up of life experiences, personality and other proximal factors (Marshall & Barbaree, 1990). In this sense, Ciavaldini (2012) believes that these same factors are at the root of recidivism. This qualitative research attempts to describe and explain the multifactorial causes. In this work, we focus mainly on the distal factors of recidivism among prisoners who are sexual offenders in Cameroon. Using the ACE, PDQ-4+ and Static 90R questionnaires, the results show that perpetrators of violent sexual acts are exposed during their development to aversive experiences (emotional neglect, abuse and domestic violence). These experiences contributed to their psychopathological functioning. We observed a high level of psychological distress, which requires treatment, given their results on the Static test, which showed a high risk of recidivism in our participants.

Key words: sexual violence, recidivism, prisoner, risk of recidivism, distal factors

Introduction

La délinquance sexuelle est un problème de santé complexe. C'est le fait de commettre des délits d'ordre sexuel. Ses causes sont multifactorielles et les motivations qui poussent à agresser sexuellement sont diverses. Certaines caractéristiques partagées par des sous-ensembles d'agresseurs sexuels ont toutefois pu être dégagées par certains auteurs. Portait unique et identique n'a pas pu être dégagé mais, plusieurs caractéristiques ont été dégagées (INSPQ, 2021). Cette grande diversité des comportements d'agression sexuelle, et les différentes motivations, ne permet pas de décrire un profil type de l'agresseur sexuel. La violence sexuelle peut se comprendre comme un contact physique de nature sexuelle qui a été imposé à une personne par une autre personne. Ce délit sexuel est caractérisé lorsque l'acte sexuel est commis avec l'usage de violences, de menaces, d'une contrainte physique ou psychologique ou par surprise. C'est tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin, sous la menace, la privation de liberté dans la vie publique ou privée et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques (OMS, 2021).

Le réflexe social de ces actes aversifs est la judiciarisation du délit commis. Un acte qui pourrait ne pas suffire à ramener les auteurs de ces actes vers le droit chemin. Plusieurs détenus ont été évalués à partir de la PCL5 (échelle d'évaluation d'impact traumatique). Les résultats obtenus ont permis de ressortir la présence d'un trouble de stress post traumatique chez plusieurs (Azzaoui et al., 2013). Par ailleurs, Marshall et Barberee, dans leur travaux sur l'évaluation du risque de récidive chez les détenus d'agir sexuel violent, estiment que ceci serait dû à un fonctionnement psychopathologique (1980 Doucet, 2004).

Les violences sexuelles dans le code pénal Camerounais

Le code pénal camerounais du 12 juillet 2012 sanctionne les violences sexuelles en son titre III, au chapitre II : des atteintes à la liberté et à la paix des personnes, et la section II portant sur des offenses sexuelles. Dans cette section, les articles 295 et 296 font état de ce que, les infractions à caractère sexuel (outrage à la pudeur et viol) sont punies par la loi camerounaise. Par ailleurs, est puni d'un emprisonnement de cinq à dix ans, celui qui, à l'aide de violences physiques ou morales, contraint une personne, même pubère, à avoir avec lui des relations sexuelles. Mieux encore, il est puni d'un emprisonnement de quinze jours à deux ans ou d'une amende, celui qui commet un outrage à la personne.

Bien qu'il existe une multitude de sanctions légales des actes d'agir sexuel violent dans chaque pays du monde, cela n'empêche pas le phénomène d'agression sexuelle de prendre de l'ampleur dans nos sociétés. Le constat est alarmant et préoccupant.

La violence sexuelle dans le monde

En 2002, l'OMS a estimé que 150 millions de filles de 18 ans auraient eu des relations sexuelles sous la contrainte ou subi d'autres formes de violence sexuelle impliquant un contact,

soit une femme sur trois est victime d'agressions physiques ou sexuelles au cours de sa vie. Un chiffre bien accablant qui, selon l'auteur, présente la violence à l'égard des femmes comme l'une des formes de violation des droits de l'homme les plus systématiques et les plus répandues au monde.

Des millions d'autres sont sexuellement exploitées (prostitution et pornographie). Un grand nombre ne rapporte pas ces cas d'abus et d'exploitation de peur d'être stigmatisés, par crainte et par manque de confiance envers les autorités, le plus souvent à cause de la tolérance sociale et du manque de rigidité des lois (OMS, 2004). On compte jusqu'à 50 % des cas d'agressions sexuelles commises à l'encontre de jeunes filles de moins de 16 ans, 45 % signalent une utilisation de la contrainte et de la force au moment de leur initiation et des premières expériences sexuelles (ONU FEMME, 2010 ; OMS 2004).

Au Cameroun, 22% des filles âgées entre 15 et 19 ans ont été forcées à des rapports sexuels (viols). Presque 60% des filles de 15-19 ans ont vécu des expériences de violence sexuelle et/ou physique perpétrées par leur homme ou mari (Bowa, 2014). Les mariages forcés et précoces font partie aussi des multiples formes de violences faites aux femmes, des discriminations à l'égard des filles et des abus envers les enfants. Ces violences ont d'énormes conséquences sur la santé mentale des sujets victimes. Il ressort d'une récente étude de santé publique que sur une population de 37.719 filles et femmes camerounaises, 5,2% ont été victimes de viols, et près d'un quart d'entre elles avaient moins de 10 ans au moment du viol (Ntap, 2019)

Les délinquants sexuels : entre passage à l'acte et la récidive

Dans le souci de protection sociale, l'intention première face à un acte de violence ou d'autre crime est la judiciarisation des délits. Des études effectuées par Marie-Pierre de la Gontrie (2013) montrent que près d'une personne sur deux (46%) des agresseurs sexuels récidive dans les cinq ans qui suivent leur sortie de prison. Par ailleurs, ce chiffre baisse nettement (32%) lorsque la condamnation n'a pas entraîné de privation totale de liberté, mais s'est vu accompagnée par une injonction de soin ou de suivi (le soin psychologique). Pour Noali (2016), certains ex prisonniers voire ceux encore en détention, présentent tous les symptômes cliniques de l'état de stress post-traumatique (ESPT), lequel menace lourdement et irréversiblement leur équilibre, mais également leurs chances de (ré)insertion et de désistance du crime par conséquent, la récidive.

Aux Etats Unis, 14% est le chiffre de délinquants sexuels de nouveaux accusés 5 ans après leur libération, et 27% ceux ayant été libérés suite à une première condamnation pour un crime de tout genre (Thibodeau, 2014). Selon les statistiques au Cameroun, un demi-million de Camerounaises sont concernées par les viols et abus sexuels (Ntap, 2019). Le bourreau peut être le frère aîné, ça peut être un oncle, il n'est pas connu et personne ne peut imaginer ses intentions. Difficile de le cerner, de prévoir ses actions (Ntap, 2019).

Les recherches concernant les auteurs de violence sexuelle donnent des résultats plus que satisfaisants et permettent de comprendre l'origine de leur crime, ainsi que les facteurs de récidive. Les travaux de Ciavaldini (2012), effectués auprès des populations délinquantes et criminelles sexuelles, incarcérées ou non, ont permis de fournir un vaste tableau clinique qui

rend compte du degré de malaise de ceux-ci contribuant au passage à l'acte sexuel violent et à la récidive. Il suppose que, les auteurs d'agression sexuelle soient soumis à « un acte de décharge émotionnelle », il s'agit d'un trop plein d'affects et d'émotions difficile à contrôler, à contenir. Ces difficultés sont surtout issues des expériences défavorables de l'enfance.

Analyse multifactorielle des facteurs distaux de récidive

Nombreux sont les détenus qui entrent en prison en présentant déjà des vulnérabilités importantes. Ceci, dû aux expériences péri-traumatiques liées aux antécédents de violence, de victimisation, au style d'attachement, aux expériences sociales, consommation de substances (Ciavaldini, 2012). Les dispositions de l'environnement carcéral et d'emprisonnement augmentent le risque de récidive parce qu'elles accroissent les facteurs de délinquance et renforcent le profil psychopathologique des détenus (Esuele, 2018). L'incarcération, pour beaucoup de détenus, renforce les troubles psychopathologiques de personnalité déjà installés pendant l'enfance.

Les facteurs de risque « distaux » sont ceux qui se développent dans le temps par rapport à l'événement. Ils prennent leur source au cours du développement de l'individu (Loeber & Farrington, 2000 ; Sampson, 2001 ; Losel & Bender, 2003 cité dans David & al., 2012). Pour prévoir et prévenir la criminalité ou les comportements à risque, il faut comprendre les différents facteurs étiologiques. Cette complexité de la compréhension de ces caractéristiques réside en partie dans des nombreux facteurs qui peuvent influencer l'apparition, le maintien et la disparition d'un comportement chez une personne (Cicchetti & Rogosch, 1996 cité dans David & al., 2012-3).

Certaines études ont permis de dégager des caractéristiques communes à la majorité des Auteurs d'Aggression Sexuelle, lesquelles pouvant être catégorisées selon quatre sphères de vie, soit les caractéristiques personnelles, familiales, psycho-sociales et liées à la sexualité (Tardif & al., 2012 ; Jacob, 2000 ; Haesevoets, 2001 ; Carpentier, 2009 cité dans Demay, 2016). La classification de ces caractéristiques n'est d'ailleurs pas éloignée de celle que fait Ciavaldini en 2005. Dans son étude, il fait ressortir le niveau affectif, environnemental, le type de personnalité et l'influence du milieu familial. En dressant leur profil psychopathologique, il fait ressortir une immaturité fonctionnelle, une instabilité émotionnelle, l'impulsivité, des personnalités dysfonctionnelles (Narcissiques, masochistes, masochistes...).

Sur le plan personnel, des auteurs pensent qu'une bonne majorité des bourreaux disposent des antécédents criminels, des difficultés sur le plan scolaire, sur le plan comportemental, et ont également un taux de décrochage scolaire plus important, certains ont été victime d'agressions sexuelles pendant leur enfance et d'autres de la maltraitance physique. Sur le plan familial, la situation semble inquiétante. Nombreux sont ceux qui proviennent des milieux familiaux instables, dysfonctionnels, conflictuels et violents. Ces individus ont été exposés à des actes sexuels déviants à l'enfance, à des vidéos pornographiques ou à la sexualité déviante de manière répétée (Demay, 2016). Ainsi, les agressions physiques et sexuelles peuvent devenir des conduites perçues comme étant normales dans le répertoire comportemental du jeune.

Pichot (1962), la personnalité résulte de l'intégration des éléments pulsionnels, émotionnels et cognitifs de l'individu. Elle se définit sur la base des empreintes laissées par toutes les expériences vécues ayant jalonné l'histoire individuelle. Une bonne partie des auteurs présentent des troubles psychopathologiques de la personnalité. Au moins 20% dans le monde des auteurs de meurtre sexuels sont des schizophrènes, d'autres des troubles de la personnalité antisociale ou encore des troubles paranoïaques (Revitch, 1965 ; Rada, 1978 ; Myers et Blashfield, 1997 cité dans Proulx & al., 2005).

Pour Felitti et al., (1998), les mauvais traitements et les traumatismes émotionnels subits à l'enfance ont de profonds retentissements à l'âge adulte. Ces conséquences sont durables et impactent considérablement sur le comportement de ceux-ci, tout en développant des psychopathologies. Felitti et ses collaborateurs ont mis sur pied un travail sur les expériences traumatiques de l'enfance. L'étude a permis de relever la relation puissante entre les expériences émotionnelles stressantes et aversives et notre santé biologique, physique et mentale à l'âge adulte. Les résultats publiés à partir du test ACE nous montrent une relation entre les scores ACE et les traumatismes sur la santé des patients et sur leur qualité de vie. À partir de dix événements de vie répertoriés, ils stipulent que, plus le score ACE est élevé, plus les possibilités de développer des problèmes de santé biologique et des troubles psychopathologiques augmentent. Ainsi, un score ACE supérieur ou égal à 4 indique une plus grande probabilité de présenter un trouble. Parmi les différents troubles de comportement, les auteurs de ce travail ont fait une importante corrélation avec les troubles sexuels. L'acte sexuelle coercitif résulte d'une volonté de domination, de vengeance planifiée et de toute puissance de la part des agresseurs sexuelle, qui ont vécu dans des environnements hostiles, des familles dysfonctionnelles et ont subi des maltraitements à l'enfance voire des violences sexuelles pour d'autres (Benbouriche & G. Parent, 2018).

Après la sentence prononcée, le détenu est plongé dans un nouvel environnement, un nouvel univers, où il acquiert de nouvelles habitudes de vie et adhère à de nouvelles valeurs (Lemmer, 1940 cité dans Guy & Vacheret, 2007). Le milieu carcéral joue deux principaux rôles : il est un outil de répression (punitif) et d'un autre côté, il joue une fonction de protection de la société, écartant les individus considérés comme dangereux, afin qu'ils payent leurs dettes vis-à-vis de celle-ci (Gendreau & Cullen, 1999). Ces deux visions de la prison sont jusqu'à ce jour partagées par des auteurs.

Le milieu carcéral est une des alternatives mises en place dans la société pour isoler les individus manifestant des comportements si indésirables qu'ils requièrent leur mise à l'écart pour des périodes variables. Mais, vu l'état de santé mentale des détenus même avant leur entrée en prison, plusieurs pays ont compris la nécessité du soin psychologique chez les détenus. Dans le but de démontrer que cette même nécessité doit s'inviter dans l'administration au Cameroun et qu'il est d'ailleurs urgent de décider de sa mise en pratique. Face à cette urgence et en considérant les répercussions des actes sexuels délictuels qui se vivent au Cameroun, nous avons entrepris d'effectuer cette recherche afin de fournir une compréhension des facteurs contribuant à la récidive chez les détenus incarcérés pour violence sexuelle à la prison Centrale de Douala. Parmi ces facteurs, nous avons principalement entrepris d'investiguer sur les facteurs d'expériences de vie au cours des 18 premières années de vie, et des facteurs de trouble

de personnalité. Bien que ces facteurs soient davantage renforcés par les conditions d’incarcération, le stress carcéral dont pour certains auteurs, l’environnement carcéral n’est qu’une sorte de « congélateur psychologique » dont le véritable rôle si les dispositions ne sont pas prises est d’enseigner la criminalité (Gendreau et Cullen, 1999).

Aspect méthodologie

Types d’étude et tests utilisés

Cette recherche s’est déroulée dans une prison au Cameroun. Par respect du code éthique et du respect des sujets qui ont accepté de participer, nous souhaitons garder dans l’anonymat le nom du centre pénitentiaire. Pour mener cette recherche et comprendre l’étiologie des actes d’agir sexuel violent chez les détenus incarcérés pour violence sexuelle, nous avons évalué 02 détenus.

Face à la difficulté rencontrée et le refus catégorique de la plupart des détenus incarcérés pour ce type de délit, et face à l’absence de reconnaissance de leur culpabilité pour d’autres, nous avons décidé de mener une étude de cas de nature descriptive et explicative. Les données recueillies sont analysées au travers d’une méthode clinique, ce qui nous aide à explorer qualitativement le vécu des participants.

Pour ce faire, trois tests sont principalement utilisés : le questionnaire ACE (Adverse Childhood Experiences) de Felitti et Anda (1998). Ce test utilisé également lors des entretiens nous a aidé à mesurer l’importance des expériences négatives de l’enfance sur le devenir des participants. Le Personality Diagnostic Questionnaire (PDQ-4+) de Hyler (1994). Une échelle de signification clinique de ce test permet de confirmer le diagnostic de trouble de personnalité et d’interroger l’importance de la souffrance. La prédiction actuarielle (Statique-99R) est utilisée pour déterminer le risque de récidive à l’aide d’une combinaison mécanique de facteurs de risque empiriquement liés à la récidive (Brouillette-Alari, 2011).

Résultats

Présentation de cas

Cette présentation est rapportée par les participants en lien avec leur vécu. Les noms mentionnés sont des noms d’emprunt.

Cas « 1 »

Yves, jeune homme âgé de 28 ans. Avant son arrestation, il travaillait dans une structure de la place et était chauffeur de moto le soir dans la ville de Douala. Après avoir été édifié sur les raisons de notre présence et de notre recherche, il décide de participer.

Yves est accusé d’agression sexuelle sur une mineure de 17 ans. Selon son témoignage, il s’agissait de sa partenaire avec qui il entretenait une relation depuis quelques mois déjà. En

effet, la jeune fille, orpheline, était placée dans une maison d'accueil où ils se sont connus. Il reconnaît l'ensemble des faits qui lui sont reprochés. Le soir du passage à l'acte (l'agression),

Il avait bu quelques bières, ce qui ne lui a pas permis de se contrôler, dit-il. Il rapporte qu'il avait l'intention de fonder une famille avec elle parce qu'il nourrit jusqu'à ce jour beaucoup d'amour pour la victime. La victime, qui avait accepté les propositions, avait néanmoins posé des conditions préalables et ne souhaitait pas avoir des rapports sexuels avant le mariage. Malgré les multiples insistances à répétition, la jeune fille est toujours restée sur sa position.

Le jour du passage à l'acte sexuel violent, il dit avoir eu une journée plutôt stressante. Avant son retour à la maison, il avait consommé de l'alcool et plusieurs autres stupéfiants. Pour lui, c'est sur le coup d'une colère qu'il aurait eu un acte sexuel qu'il ne considère pas forcément comme étant « violent ». « Le lendemain, j'étais surpris de la voir débarquer chez moi avec ses parents », car ce qui s'était passé n'était pas grave. Ne sachant pas quoi faire, il fait appel à sa grande sœur qui jouait le rôle de sa mère depuis le décès de celle-ci. Malgré sa volonté d'un arrangement à l'amiable, il se dit surpris quelques semaines plus tard alors que la jeune fille était retournée en pensionnat de recevoir une convocation de la gendarmerie. Se rendant à sa convocation, il est arrêté et inculpé des semaines après pour atteinte à la pudeur et viol pour une durée de 05 ans. Après sa condamnation prononcée, sa grande sœur, qui était la seule personne dans sa famille à lui apporter un soutien, n'a pas pu supporter, est décédée d'un arrêt cardiaque. Il est habité par une culpabilité et ressent une solitude face à l'abandon de toute sa famille et ses connaissances.

Bien qu'il ne l'ait jamais reconnu devant les juridictions « de peur de passer toute sa vie en prison », il nous avoue reconnaître les faits qui lui sont reprochés. Il dit regretter ses agissements et ressent une honte vis-à-vis de ceux qui lui faisaient confiance, à l'instar de son patron. Il envisage « demander pardon » pour le mal qu'il a causé. Pour lui, son entourage le considérait comme une personne sociale, aimable, empathique...

Issu d'une famille de 07 enfants dont il est le 06, Yves nous raconte que sa famille a toujours été heureuse. Il se décrit à l'enfance comme quelqu'un de têtu, désordonné et délinquant. Son père était mécanicien d'avion et selon lui, il était beaucoup absent à la maison, il se souvient de quelques rares moments passés avec lui. La période la plus précieuse avec son père est lorsque celui-ci lui a offert une jolie petite voiture de course lorsqu'il avait entre 6 et 7 ans. Ce dernier est décédé à l'âge de 76 ans en 2007 et Yves avait 14 ans. Ce qui a radicalement changé le cours de leur vie, causant en 2015 le décès de sa mère avec qui la relation semblait être fusionnelle et l'incarcération de son frère aîné. Pour lui, le bonheur qui régnait dans sa famille a disparu avec le décès de son père. Ils ont subi des maltraitements de la part des autres membres de la famille (oncles et tantes).

Yves confie qu'il a découvert la sexualité à l'âge de 6 ans au cours d'un jeu de « cache-cache » (pour nous dire cela, Yves nous a fait promettre que nous n'allons pas le juger), il explique qu'il avait 6 ans et la fille, 4 ans (qui n'était autre que sa cousine), mais c'était avec insistance de cette dernière. A 16 ans, alors que son papa venait de décéder, il a été obligé de se débrouiller tout seul. Face à cette solitude et insultes, il dit avoir commencé à visionner des

vidéos pornographiques la nuit et développer une hypersexualité de jour en jour. Mais malgré son attitude, il estime qu'il avait la volonté de fonder une famille avec la victime. Il la décrit comme une fille belle dont il était amoureux, timide, capricieuse, sournoise, flatteuse « elle était particulière (...) je voulais juste un enfant ». L'entrée en prison a suscité en lui une forte tristesse et de l'angoisse « je n'arrivais pas à croire (...) j'ai pleuré durant es jours ». Lorsque nous le rencontrons, il présentait une entorse survenue lors des corvées. Ces corvées qui l'éloignent du quotidien carcéral (violence, intimidation, menaces...). Avant de se séparer, il nous rapporte qu'il a tendance à faire recours à la masturbation afin de satisfaire des désirs qu'il ressent et ne peut contenir.

Cas « 2 »

Armel, 40 ans, célibataire et père de deux enfants de mères différentes. Depuis son incarcération, il n'a plus eu de nouvelles d'eux. Avant qu'il ne soit arrêté et inculpé, il travaillait comme coiffeur à son propre compte, ceci dû au fait qu'après plusieurs petits jobs, il se faisait à chaque fois renvoyé, et la plupart du temps, pour des faits de vol. Des délits mineurs qui n'ont jamais conduit à une privation de liberté. Durant un de ses jobs, il travaillait dans un chantier et avait emporté du matériel. Il a subi des menaces du propriétaire qui avait d'ailleurs saisi la justice. Sa vie « est très pénible depuis l'enfance (...) j'avoue que depuis que je suis ici, je me dis que je n'étais pas quelqu'un de bien » dit-il.

Armel est accusé d'atteinte à la pudeur et de viol sur trois petites filles avec qui il n'avait aucun lien de parenté. Il reconnaît totalement les faits qui l'ont conduit à la prison depuis 2015. Les 03 jeunes filles étaient toutes des sœurs, âgées de 06 ans, 08 ans et 09 ans. Tout s'est déroulé dans son salon de coiffure. En effet, la mère des enfants avait pour habitude de faire la coiffure de ses enfants chez lui. Ayant eu confiance en ce dernier, elle a développé l'habitude de les laisser sans sa présence. Dès lors, les enfants y allaient seuls.

Un jour, alors qu'il était sorti s'acheter une bière, il trouve à son arrivée la jeune dernière de 06 ans allongée sur le fauteuil de son salon « elle dormait ». « Je me suis assis, le temps de terminer ma bouteille (...) je ne sais pas comment je suis arrivé jusque-là, mais j'ai commencé à toucher la fille, à la caresser sans pouvoir m'arrêter (...) à un moment, je me suis mis à la déshabiller et elle s'est réveillée. Je lui ai alors dit que je ne vais pas lui faire du mal en fermant sa bouche, qu'elle aura un cadeau plus tard (...) c'est ce jour que l'acte est arrivé pour la première fois ».

À plusieurs reprises, l'acte sexuel s'est produit avec l'enfant, à qui il donnait toujours des cadeaux. « Le fait que je lui donnais des cadeaux, moi je ne pensais pas lui faire de mal. (...) elle a dit à ses sœurs qu'on lui donnait des cadeaux et c'est ainsi qu'elles sont aussi venues (...) Je me rends compte que ce que j'ai fait est mal, mais je n'arrivais pas à m'arrêter, je me sentais bien et vu que ces filles étaient heureuses quand elles recevaient leurs cadeaux, je croyais que tout allait bien ». Il estime à 22 fois le nombre de fois où il a eu un acte sexuel avec ces filles. Souvent, « je culpabilisais et je me demandais bien si c'est moi qui venais de faire ce qui est arrivé (...) c'est comme si j'étais hors de moi ».

Ainé d'une fratrie de 03 enfants (dont deux sœurs cadettes de père différent), il n'a jamais connu son père. Il lui a été interdit d'être en contact avec ses sœurs. Cette barrière a généré beaucoup de frustrations.

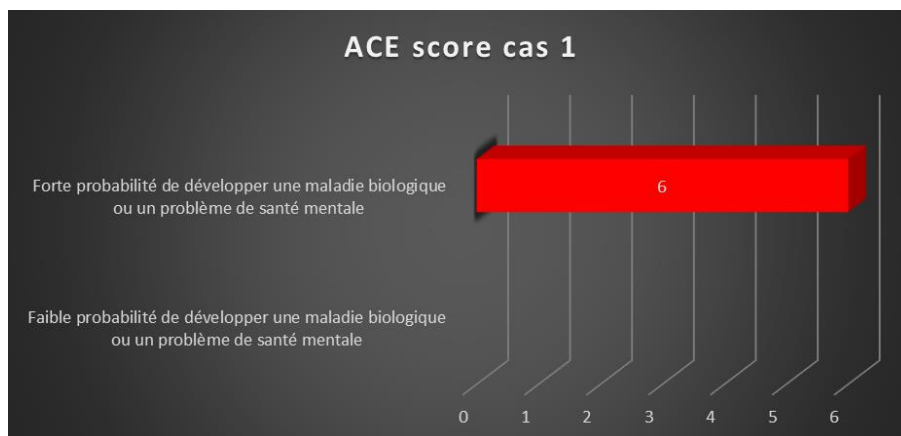
Il a grandi au village chez son grand-père, un monsieur « alcoolique, agressif, sévère », qui avait pris l'habitude de taper sur sa mère et sur lui. « à chaque fois qu'il buvait, la vie devenait plus pénible à la maison » dit-il. Cette maltraitance subie l'a amené à quitter le domicile familial très tôt et à arrêter ses études après l'obtention de son CEPE pour se lancer dans la vie active à l'âge de 13 ans. C'est au cours de ces périodes difficiles qu'il dit avoir eu sa première expérience sexuelle. Alors qu'il n'avait que 7 ans, la jeune fille avait 10 ou 11 ans.

L'entrée en prison a été pour lui un moment de « terreur (...) j'ai cru que c'était un rêve ». Son intégration dans ce milieu n'a pas été chose facile. Il ressent une grande solitude, coupé de toute sa famille, de ses connaissances. Il est habité par un regret et une volonté de demander pardon. Il a d'ailleurs fait une demande de suivi psychologique.

Résultats des tests

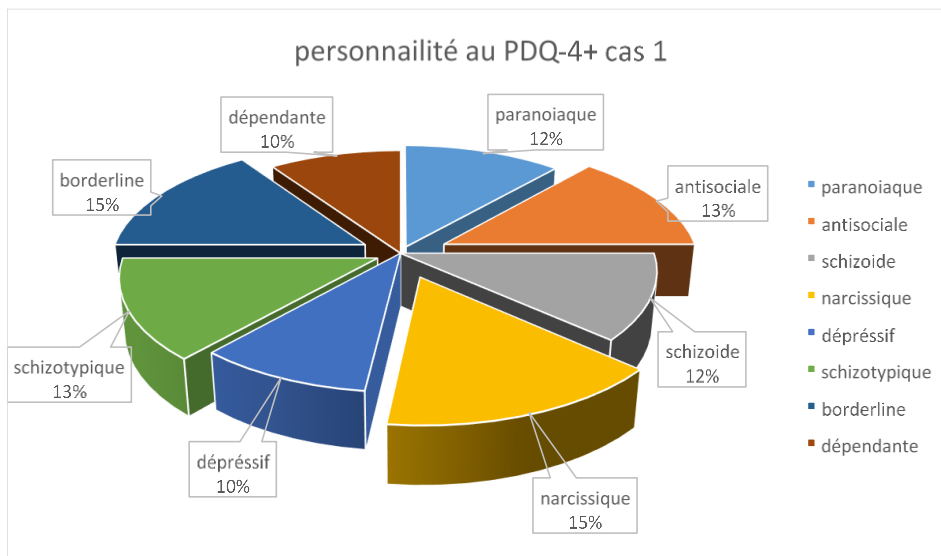
❖ Cas 1 :

Test d'ACE



Les résultats montrent une exposition aux expériences de vie traumatiques durant les 18 premières années de vie. Des expériences d'abus, de négligence et de dysfonctionnement domestique ou familial. Chez lui, nous avons relevé l'absence parentale (père), une maltraitance physique, exposition aux conflits et carence affective. Les expériences auxquelles il a été exposé indiquent une forte probabilité de développer des troubles psychopathologiques.

Analyse du test du PDQ-4+



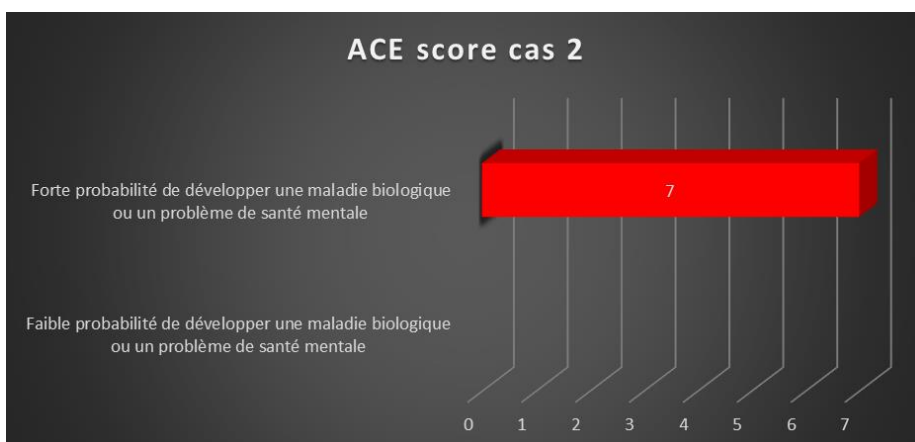
Le score total au PDQ-4+ est de 52. Faisant ressortir 08 troubles de personnalité tels que la personnalité paranoïaque, antisociale, schizoïde, narcissique, dépressive, schizotypique, borderline et dépendante. Selon le DSM-5 (2013), il a un fonctionnement qui fait ressortir les 03 clusters (A, B et C) caractérisé chez notre sujet par un fonctionnement soupçonneux, méfiant à l'égard des autres. Il présente une désaffiliation sociale, un déficit émotionnel. Cette instabilité émotionnelle et relationnelle est perçue durant son enfance (bagarres, fugues...) et à l'âge adulte (difficulté à garder un emploi, estime de soi faible, surinvestissement relationnel, une faible capacité d'analyse et un fonctionnement inadapté pour son environnement). Ce mal-être indique des difficultés de gestion émotionnelle, une impulsivité, l'irritabilité. La recherche du bien-être étant centrée sur soi, ne tient pas en compte les besoins de l'autre comme une priorité. Il présente un fonctionnement excentrique et émotif, avec une surestimation de sa personne. Ce mode de fonctionnement désorganisé de la personnalité entraîne une souffrance et une altération de son fonctionnement sociale, professionnelle et relationnel (Fossati et al., 1998 cité dans Clément Jean-Pierre, 2010).

Résultat de Statique-99R

Le résultat que présente le cas 1 est au-dessus de la moyenne. Cela signifie qu'il y a une probabilité de risque de récurrence chez ce dernier.

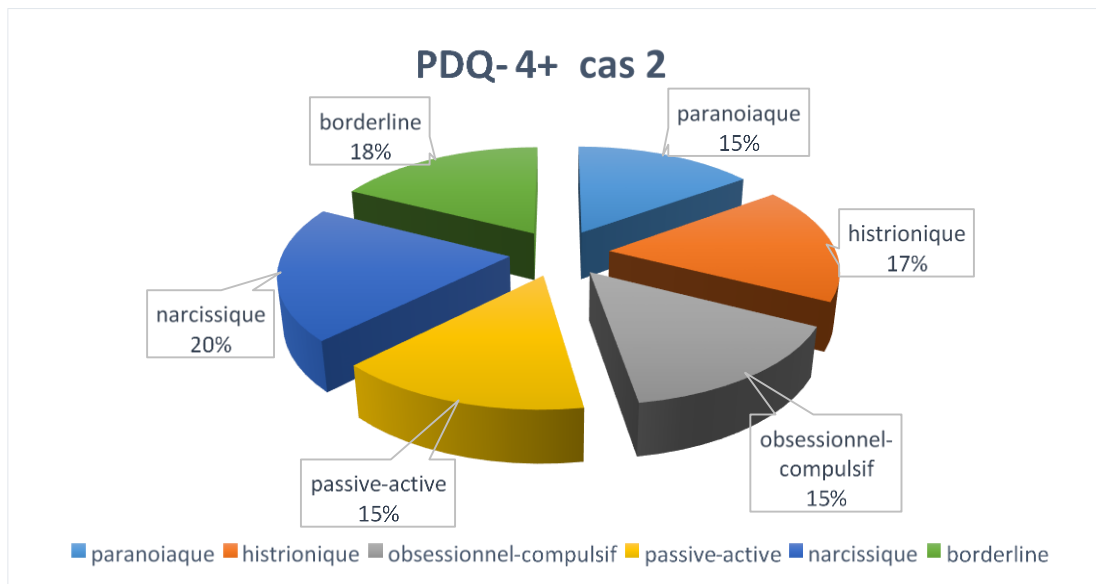
❖ Cas 2

Test d'ACE



Le résultat de 7 obtenu au score ACE traduit qu'il a été exposé aux événements aversifs lors de ses 18 premières années de vie. Des expériences aversives susceptibles d'engendrer des psychopathologies. On peut observer chez lui la maltraitance, la négligence, l'exposition à la violence, des humiliations et des antécédents de criminalité.

Analyse du test du PDQ-4+



Il présente un score total de 40 au PDQ-4+, ce qui indique une désorganisation de la personnalité. 06 troubles de personnalité ressortent, dont le trouble de personnalité paranoïaque, histrionique, obsessionnel-compulsif, passive-active, narcissique, borderline. Selon le DSM-5 (2013), les individus qui présentent un trouble de personnalité histrionique sont mal à l'aise en société et se sentent peu aimés. Ils sont à la quête excessive d'une attention et veulent être au centre de l'attention, avec un manque de confiance en eux. Le trouble de personnalité narcissique renvoie à ceux ayant une forte estime, prétentieux, frustrés d'être rabaissé et aimant être admiré. A ces dysfonctionnements, notre sujet d'étude présente une instabilité émotionnelle, avec une crainte de rejet et d'abandon.

L'entretien avec lui nous a laissé percevoir ce style de fonctionnement lorsqu'il dit aimer « être au centre de l'attention », un sentiment qui lui donne l'impression d'être aimé, et une personne de valeur. D'ailleurs, il se met souvent « à penser à la personne la plus importante qu'il va devenir ou aurait pu devenir ». Il s'investit tellement dans ses relations qu'un simple stimulus social perturbateur serait susceptible de l'irriter. Il pense être le plus « beau » de telle sorte que les autres seraient jaloux de lui et estime avoir déjà accompli tant de choses qu'on devrait le lui reconnaître. Impulsif, il semble être prêt à tout pour préserver ses relations. Ce fonctionnement démontre une instabilité dans les relations à l'autre.

Discussion

Les expériences négatives de vie durant l'enfance et particulièrement durant les 18 premières années de vie peuvent engendrer des problèmes de santé biologique et des psychopathologies (Felitti & al., 1998 cité dans Institut Français d'EMDR, 2013). Pour eux, chez certains patients, des déviations sexuelles prenaient leur source dans l'enfance. Nos résultats vont effectivement dans ce sens, car tous nos participants semblent avoir connu un ensemble d'événements de vie stressants les ayant perturbés. Les résultats que nous avons obtenus laissent entrevoir la présence chez tous ces sujets d'une carence affective due à l'absence d'une figure parentale, le manque de supervision, l'exposition à la violence et aux disputes conjugales tel que le signalent Felitti & al. (1998) ; la perte de ses parents (en âge adolescente), la négligence parentale « mes parents n'ont jamais été là pour moi ».

Parmi les expériences que nous avons relevées, nous pouvons faire ressortir : la maltraitance physique, la violence morale, les cas d'inceste, l'exposition aux vidéos pornographiques, la négligence parentale (l'absence d'une figure parentale et d'attachement), des antécédents de criminalité familiale, des délits à l'enfance comme : les bagarres, le vandalisme, le vol, la consommation de l'alcool, la consommation des stupéfiants, des délits non judiciairisés, les groupes de paires (mauvaise compagnie) etc. Certains auteurs pensent que la propension à l'agression sexuelle s'explique dans le développement d'un mode relationnel et interpersonnel inadéquat au sein de la famille. Selon Marshall (1989), les agresseurs sexuels se caractérisent par un attachement vulnérable, résultat d'expériences difficiles au sein du milieu familial (séparation, divorce, abus physique/psychologique, négligence parentale, maltraitements). L'agression sexuelle, dans ce contexte, est une façon inadéquate de combler ses besoins d'intimité. Ciavaldini (2005) pense que, les expériences vécues durant le développement par les agresseurs créent des frustrations, des excitations trop fortes qu'ils seront incapables de contenir. Le passage à l'acte s'exprime ainsi par un besoin de décharge émotionnelle.

Nos résultats confirment la présence de plusieurs troubles de personnalité chez les deux détenus évalués. La présence des troubles de personnalité paranoïaque, narcissique, borderline, troubles de personnalité antisociale, obsessionnel-compulsif, schizotypique, dépendante et histrionique, trouble de personnalité passive-active, schizoïde, dépressive. Selon plusieurs travaux, ces troubles de personnalité se retrouvent chez la plupart des auteurs d'infraction sexuelle et contribuent fortement tant au passage à l'acte qu'à la (Proulx, 2006 ; Brabant & Gilles, 2007). Cet aspect pathologique de leur personnalité relèverait de l'interaction avec leurs expériences de vie. L'analyse des résultats montre un fonctionnement anxieux, une caractéristique qui génère de l'hypersensibilité, hypervigilance et instabilité dans les relations interpersonnelles. Ce dysfonctionnement pousse les individus à être surinvestis dans leur relation, engendrant parfois des comportements agressifs (Brabant & Gilles, 2007). On peut également noter des tendances de domination, de manipulation, d'égoïsme... Par ailleurs, ce type de dysfonctionnement narcissique et antisocial chez les auteurs de crime contribue au passage à l'acte et au maintien des comportements destructeurs, asocial, récidivistes (Proulx, 2006). Ils ne respectent pas les règles et les principes de la société, ni les besoins des autres, ils sont très souvent agressifs, colériques (DSM-5, 2013)

Références

- Azzaoui, Amine, Ejjaki, Belbachir, & Sekkat. (2013). Le vécu carcéral : quelles conséquences à la sortie? *Centre Hospitalier Ibn Sina*.
- Benbouriche, & G, Parent. (2018). La coercition sexuelle et les violences sexuelles dans la population générale: définition, données disponibles et implication. Récupéré sur <https://doi.org/10.1016/j.sexol.2018.02.002>
- Bowa. (2014). Violence sexuelle: 60 adolescentes sur 100 touchées au Cameroun. *ACESF-CA*. Récupéré sur <https://acesfca.cm/news/violences-sexuelles-60-adolescentes-sur-100-touchees-au-cameroun/>
- Brabant, & Gilles. (2007). Profils de personnalité et modus operandi des agresseurs sexuels d'enfants intrafamiliaux. *Lettres et Sciences humaines*. Récupéré sur <http://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/2759>
- Ciavaldini. (2012). *Prise en charge des délinquants sexuels*. Yapaka.
- Ciavaldini, Martens, Coutanceau, & Wacquant. (2005). *Le délinquant sexuel. Enjeux clinique et sociétaux*. Bruxelles: Yapaka.
- David , M., & Sonya , G. (2012). Détermination et définition des principaux facteurs de risque du comportement antisocial et délinquant chez les enfants et les jeunes. *Sécurité Publique Canada*. Récupéré sur <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2012-03-ADB/index-fr.aspx>
- Demay. (2016). Caractéristiques communes, facteurs de risque et facteurs de protection chez les adolescents auteurs d'abus sexuels. *Université de Montréal*. Récupéré sur https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/15926/Demay_Vanessa_Sandra_2016_rapportdestage.pdf
- Doucet. (2004). L'étiologie de l'agression sexuelle: vers l'intégration de la composante neurologique. *Psychiatrie et violence*(4). Récupéré sur <https://doi.org/10.7202/1074657ar>
- Esuele. (2018). *Contrôle perçu et détresse psychologique: étude de cas chez les détenus auteurs d'homicide volontaire de la prison centrale de Douala*. Université de Douala.
- ONU FEMME. (2010). Faits en coup d'oeil. *Statistique sur la violence des femmes*. Récupéré sur <https://www.endvawnow.org/fr/articles/299-faits-en-un-coup-dil-statistiques-sur-la-violence-lgard-des-femmes.html>
- Gendreau , & Cullen. (1999-3). L'indice de l'emprisonnement sur la récidive. *Département de la justice pénale, Université de Cincinnati*. Récupéré sur <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/ffcts-prsn-sntncs-rcdvsm/ffcts-prsn-sntncs-rcdvsm-fra.pdf>
- Gontrie. (2013). A quoi sert vraiment la prison? *Libération*. Récupéré sur https://www.liberation.fr/evenements-libe/2013/03/27/a-quoi-sert-vraiment-la-prison_891700/
- Guy, L., & Vacheret, M. (2007). Anatomie de la prison contemporaine. *Presse de l'Université de Montréal*. Récupéré sur <http://www.openedition.org/6540>

- Institut Français d'EMDR. (2013). *Etude de Felitti sur les expériences négatives de l'enfance*. Récupéré sur IFEMDR: <https://www.ifemdr.fr/etude-de-felitti-sur-les-experiences-negatives-de-lenfance/>
- Lemitre. (2013). *Profil de personnalité des adolescents auteurs d'agression sexuelle: approche en criminologie*. DUNOD. doi:doi:http://doi.org/10.3917/dunod.couta.2013.01.0139
- Noali. (2016). La peine après la peine: le système de sortie de prison. *OpenEdition Journals*. doi:doi: <https://doi.org/10.4000/champpenal.9314>
- Ntap. (s.d.). Les féministes camerounaises dénoncent les violences sexuelles. *VOA*. Récupéré sur <https://www.voaafrique.com/a/les-f%C3%A9ministes-camerounaises-d%C3%A9noncent-les-violences-sexuelles/4815830.html>
- Pichot. (1962). Personnalité et réaction. *Bulletin de psychologie*, 740-749.
- Proulx. (2006). *L'évaluation diagnostique des agresseurs sexuels. Chapitre 2: trouble de la personnalité des agresseurs sexuels*. Mardaga. doi:doi:<https://doi.org/10.3917/mard.pham.2006.01.0043>
- Proulx, & Sauvêtre. (2005). Chapitre 3: meutriers sexuels et violeurs: aspects psychopathologiques. Dans *Les meutres sexuels* (pp. 80-108). Presses de l'Université de Montréal.
- Québec, I. N. (2021). Agresseurs sexuels. Récupéré sur <https://inspq.qc.ca/agression-sexuelle/comprendre/agresseurs-sexuels>
- Organisation Mondiale de la Santé. (2001). Comprendre et lutter contre la violence sexuelle à l'égard des femmes. Récupéré sur http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/chap6fr.pdf.
- Organisation Mondiale de la Santé. (2004). Violence sur les femmes dans le monde. Récupéré sur <https://www.unicef.org/fr/communiqués-de-presse/370-millions-de-filles-et-de-femmes-dans-le-monde-ont-subit-un-viol-ou-une-agression-sexuelle-enfants>
- Organisation Mondiale de la Santé. (2021). Violence des femmes. Récupéré sur <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women#:~:text=Les%20Nations%20Unies%20d%C3%A9finissent%20la%20violence%20%C3%A0%20l'E2%80%99%C3%A9gard,publicque%20ou%20dans%20la%20vie%20priv%C3%A9e%20C2%BB%20%281%29>.
- Thibodeau. (2014). La délinquance sexuelle aux Etats-Unis en chiffre. *La PRESSE*. Récupéré sur <https://www.lapresse.ca/international/dossiers/haro-sur-les-delinquants-sexuels/201409/22/01-4802505-la-delinquance-sexuelle-aux-etats-unis-en-chiffres.php>
- Thomas. (2018). *Auteur de violence sexuelle sur les enfants: développement des lignes directrices d'évaluation clinique avant prise en charge par thérapie comportementale et cognitive*. HAL Theses. Récupéré sur <https://theses.hal.science/tel-03035568>